Nomination du président de l'Autorité bancaire européenne

2026/0802(NLE) - 10/03/2026 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 536 voix pour, 50 contre et 29 abstentions, d’approuver la nomination de **François-Louis Michaud** en tant que président de l’Autorité bancaire européenne.

Le président actuel de l'Autorité bancaire européenne a démissionné le 31 janvier 2026. Le 4 février 2026, le Conseil a proposé de nommer, sous réserve de confirmation par le Parlement, François-Louis Michaud à la présidence de l'Autorité bancaire européenne pour un mandat de cinq ans.

Le 25 février 2026, la commission des affaires économiques et monétaires a tenu une audition avec François-Louis Michaud, au cours de laquelle celui-ci a fait une déclaration liminaire puis a répondu aux questions des membres de la commission.